

# AMNESTY INTERNATIONAL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : ASA 41/010/2006 (Public)  
Bulletin n° : 271  
ÉFAI  
22 octobre 2006

**Embargo : 22 octobre 2006 08h00 TU**

### **Viêt-Nam. La répression d'Internet crée un climat de peur**

Dans un nouveau rapport publié ce dimanche 22 octobre, Amnesty International révèle un climat de peur au Viêt-Nam, des personnes craignant de diffuser des informations en ligne et des propriétaires de cybercafés forcés de donner des renseignements sur leurs clients. Des personnes sont harcelées, détenues ou emprisonnées pour avoir exprimé leurs opinions de manière pacifique sur Internet ; la crainte de poursuites entretient une autocensure très répandue.

Le rapport révèle également l'existence d'un réseau grandissant de militants qui défient les contrôles du gouvernement et utilisent l'Internet pour discuter des droits humains, ainsi que l'apparition d'un mouvement démocratique sur Internet.

Ce rapport est publié une semaine avant une réunion des Nations unies pour discuter de l'avenir d'Internet : le Forum sur la gouvernance de l'Internet à Athènes. Lors de cette rencontre, des gouvernements, des entreprises et des ONG discuteront de la liberté d'expression sur Internet, et d'autres questions. Une délégation d'Amnesty International remettra une pétition signée par plus de 42 000 personnes en faveur de la campagne *irrepressible.info*, demandant la fin de la répression d'Internet.

*« Au Viêt-Nam, des personnes peuvent être jetées en prison pour un clic de souris. Les autorités ont créé un climat de peur, avec des informateurs d'Internet qui suivent à la trace les utilisateurs du Web. Les personnes qui défendent la liberté d'expression sont publiquement harcelées et poursuivies », a déclaré Amnesty International.*

*« Cependant, un nombre croissant de militants courageux défient la répression d'Internet et l'utilisent pour lutter en faveur des droits humains. En outre, la nature mondiale d'Internet permet à des personnes du monde entier de demander une plus grande liberté sur Internet au Viêt-Nam – et de soutenir notre campagne pour libérer les cyber-dissidents vietnamiens. »*

*« Les autorités vietnamiennes doivent cesser leurs tentatives d'étouffer la liberté de parole sur Internet, et libérer les internautes qui ont été injustement mis en prison. »*

Amnesty demande aux gens de se rendre sur le site <http://irrepressible.info>, où ils peuvent soutenir sa campagne contre la répression d'Internet et envoyer des courriers électroniques aux autorités vietnamiennes pour demander la libération des personnes emprisonnées pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions politiques en ligne.

Le rapport d'Amnesty International expose en détail le renforcement des contrôles sur Internet par les autorités vietnamiennes ces dernières années. Les fournisseurs d'accès à Internet doivent livrer des informations sur les internautes ; les propriétaires de cybercafés doivent surveiller leurs clients et livrer des informations sur eux ; et les internautes eux-mêmes doivent livrer des informations sur les sites qui s'opposent à l'État. Des textes de loi interdisent aux internautes de diffuser des informations qui « nuisent à la sécurité nationale ou à l'ordre social. »

Selon ce rapport, le filtrage et le blocage de sites Internet sont également de plus en plus courants. Les autorités vietnamiennes affirment que ce filtrage sert à protéger les internautes de la pornographie, mais un récent rapport d'OpenNet Initiative a conclu que ces sites n'étaient guère filtrés ; en revanche, les sites bloqués sont ceux qui font allusion à des dissidents connus, à la démocratie et aux droits humains.

Le rapport d'Amnesty International présente le cas de Nguyen Vu Binh, un journaliste âgé de trente-sept ans, arrêté en septembre 2002 pour avoir transmis des informations sur Internet à des groupes vietnamiens à l'étranger. Lors de son procès, en décembre 2003, il a été inculpé d'« espionnage » aux termes de l'article 80 du Code pénal et condamné à sept ans de prison, plus trois années d'assignation à résidence après sa libération. Il est actuellement détenu au camp de prisonniers de Ba Sao, dans la province septentrionale de Nam Ha.

Le rapport présente également le cas de Truong Quoc Huy, âgé de vingt-cinq ans. Il avait été arrêté une première fois en octobre 2005, avec deux autres personnes, après avoir discuté sur un site Web relatif à la démocratie et aux droits humains ; détenu au secret pendant neuf mois, Truong Quoc Huy a par la suite été libéré. Le 18 août 2006, il a de nouveau été arrêté dans un cybercafé d'Ho Chi Minh- Ville, où il participait à une discussion en ligne. Son lieu de détention et les charges pesant sur lui restent inconnus.

Amnesty International estime que ces deux personnes sont des prisonniers d'opinion, et demande à ce qu'ils fassent partie des prisonniers dont les autorités ont annoncé la libération à la fin octobre.

Dans le cas de Cong Thanh Do, un citoyen des États-Unis arrêté en août et libéré le 21 septembre 2006, les autorités vietnamiennes ont affirmé qu'il avait ourdi un complot terroriste pour détruire le consulat des États-Unis. Cependant, l'ambassadeur des États-Unis aurait déclaré que les États-Unis n'avaient eu accès à aucune donnée confirmant cette déclaration, et qu'ils espéraient la libération de Cong Thanh Do. Ce dernier était membre du Parti démocratique populaire, qui demande un changement politique en faveur des droits humains ; il avait publié de nombreux articles sur Internet relatifs aux droits humains au Viêt-Nam. Amnesty International estime que son arrestation visait uniquement à le punir pour avoir exprimé ses opinions politiques.

Ce rapport est publié dans le cadre du travail d'Amnesty International sur la répression d'Internet, en lien avec la campagne *irrepressible.info*, lancée en mai 2006. Cette campagne montre le renforcement de la censure sur Internet et présente des cas individuels de prisonniers d'opinion, emprisonnés pour avoir pacifiquement exprimé leur opinion sur Internet. Cette campagne permet aux internautes d'agir pour lutter contre la répression d'Internet, en envoyant des courriers électroniques aux gouvernements, en soutenant les pétitions en ligne d'Amnesty International, et en diffusant la campagne par la publication d'extraits de textes censurés provenant de la banque de données en ligne d'Amnesty International.

Pour obtenir le rapport *Viet Nam : A tightening net – web-based repression and censorship* dans son intégralité, merci de consulter :

<http://web.amnesty.org/library/index/engasa410082006>

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>